

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

le 12 avril 2016

41^e ÉLECTIONS GÉNÉRALES LE VOTE PAR ANTICIPATION SE POURSUIT

Après trois jours de vote par anticipation, environ **36,800** Manitobains et Manitobaines ont déposé leurs bulletins de vote dans le cadre des élections provinciales de 2016. Aux fins de comparaison, **30,335** personnes ont voté au cours des trois premiers jours de vote par anticipation lors des élections de 2011. Le vote par anticipation se poursuit jusqu'au samedi 16 avril.

Le vote par anticipation est ouvert à tous les électeurs qui aimeraient voter avant le jour du scrutin mardi prochain. Tous les électeurs admissibles peuvent voter par anticipation sans devoir présenter d'explications. De plus, ils ne sont pas tenus de voter dans leur circonscription électorale; ils peuvent voter à n'importe quel centre de scrutin par anticipation.

Les centres de scrutin par anticipation sont ouverts tous les jours dans le bureau du directeur du scrutin de chaque circonscription électorale et à d'autres endroits. Les électeurs peuvent se rendre au site Web d'Élections Manitoba pour trouver les centres près d'eux ; http://www.electionsmanitoba.ca/fr/Voting/Advance_Voting, que l'on peut également consulter en téléchargeant l'application mobile, « Le Manitoba vote en 2016 ». Les centres de scrutin par anticipation sont ouverts de 8 h à 20 h, mais tous les centres de scrutin par anticipation ne sont pas ouverts chaque jour.

Les électeurs doivent présenter une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement ou deux autres documents portant leur nom.

On invite les parents à aller voter avec leurs enfants.

Pour plus de renseignements, les membres du public peuvent communiquer avec leur directeur du scrutin ou consulter le site Web d'Élections Manitoba : www.electionsmanitoba.ca .

-30-

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Porte-parole auprès des médias :

Alison Mitchell, Gestionnaire des communications et des renseignements au public

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

M^{lle} Estefania Wujkiw, préposée à l'information aux médias

Téléphone : 204 945-5755

Courriel : ewujkiw@elections.mb.ca

Téléchargez la nouvelle application mobile d'Élections Manitoba, « Le Manitoba vote en 2016 » pour Apple, Android ou BlackBerry.